

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 20 JUIN 2012

Président : CROS Claude

Secrétaire : DEKESTER HOLMIERE Pascale

Présents : CROS Claude
PONCET Bernard
CROS Nicolas
BARTHOD GRIMSTONE Martine
DEKESTER HOLMIERE Pascale

Procuration : HOLMIERE Marie à DEKESTER HOLMIERE Pascale

Absents : GARCIA Nicolas
BOSQUER Maryse
RAGA Jean Christophe

Convocation du 11 Juin 2012
Début de séance : 20 heures 00

1- Projet Farage

Monsieur le maire expose que le projet est subventionné à hauteur de 80 % : 20 % pour l'Etat, 30 % pour la Région et 30 % pour le Conseil Général.

2- Travaux intempéries Mars 2011

Le conseil général accorderait une subvention de 30 % aux communes ayant souffert des intempéries ce qui permettrait d'améliorer certains chemins pour la commune de Dernacueillette. Un dossier présenté de 23 000 euros sera subventionné à 30 %.

3- Mise en place de la participation pour assainissement collectif (PAC) en remplacement de la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

Le conseil municipal approuve le remplacement de la PRE par la PAC.

4- Demande de Mr GARCIA Nicolas d'organiser une fête

Pour les mois de juin et juillet, la commune a déjà mis à disposition les terrains de Lacamp à l'association World People. De plus, le conseil municipal souhaite une seule fête de type rassemblement Musique Tech no pour l'année 2012 et se réserve le droit de renouveler ou non cette expérience compte tenu des réactions des citoyens et de l'état des lieux post fête.

5- Questions diverses

- suite à l'accord donné par la commune pour la mise à disposition de la parcelle section B n° 702, Lacamp, à l'association World People, le conseil municipal donne l'accord à monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires (chemin de Lacamp condamné),
- le panneau de signalisation « ralentissement enfants » à l'entrée du village sera changé pour une meilleure lisibilité,

- accord de la mairie est donné à Mr Harald Gutlich pour recevoir pendant quelques mois (4 ou 5) ses mobylettes (7 à 8)
- le conseil municipal décide de reconduire l'apéritif du 14 juillet,
- le conseil municipal confirme son attachement à l'implantation d'une gare TGV à l'Ouest de Narbonne telle que présentée dans le dossier déposé le 08 juin 2012 auprès de RFF (Réseau Ferré de France) compte tenu de l'intérêt interdépartemental de ce projet.

La séance est levée 21 h 40.

Le Maire